



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024

N° 2024/O1/021

Question orale déposée par Mme Serena BATESTINI
Au nom du groupe « CORE IN FRONTE »

OBJET : À QUAND LA FIN DE LA REPRESSION EN CORSE?

Monsieur le Président de l'Exécutif de Corse,

Depuis plusieurs mois, la répression politique contre les militants nationalistes s'amplifie. Celle-ci est prégnante au quotidien et multiforme avec notamment :

- Des arrestations spectaculaires et des emprisonnements de patriotes corses, avec des méthodes violentes d'intervention que l'on imaginait révolues ;
- Une multiplication des procès FIJAIT, contre les anciens prisonniers politiques, qui assimile les nationalistes corses à des terroristes islamistes. Pour la première fois, le 26 mars dernier un militant de Core In Fronte est passé en procès en récidive légale ;
- Les comptes bancaires d'un ancien prisonnier ont été, dernièrement, bloqués pour un retard de paiement de quelques jours, sur une amende liée à son engagement politique. Les amendes concernant les anciens prisonniers s'élèvent toujours à plusieurs millions d'Euro.
- Une jeunesse condamnée à de lourdes amendes pécuniaires dans des procédures liées aux manifestations populaires suite à l'assassinat d'Yvan Colonna. Dans le même temps, les plaintes des victimes des violences policières ne sont pratiquement pas instruites ;

- Des assignations à résidence qui éloignent des militants nationalistes de leur famille.

Nous le disons clairement : La répression ne sera jamais une réponse à la question nationale corse. Elle est incompatible avec l'actuel processus de discussions entre les élus corses et le Gouvernement. Elle permet, probablement, à l'Etat français de ne pas s'engager sur la voie de l'apaisement et d'une véritable solution politique globale en Corse.

En effet, les engagements du Président de la République, notamment, sur les anciens prisonniers politiques ne sont pas tenus.

C'est en sens, qu'en février dernier, Core In Fronte avait tenu une conférence de presse à Centuri devant la maison secondaire du Ministre de la Justice, Eric Dupond Moretti.

Dans ce contexte, l'arrestation de Stéphane Ori est intervenue.

Core In Fronte a organisé un rassemblement, le 7 avril, à Coti Chjavari, devant la résidence secondaire familiale du 1er Ministre, Gabriel Attal, pour signifier son refus de la répression.

Il s'avère, M.Le Président de l'Exécutif, que vous avez rencontré Gabriel Attal, le lundi 8 avril à Paris.

Depuis cette date peu de choses ont filtré de cette réunion mis à part un communiqué lapidaire de Matignon.

Notre question sera la suivante : M.Le Président, pouvez-vous nous indiquer si vous avez parlé de la question de la répression avec M.Attal? Si la réponse est oui, pouvez-vous informer la représentation élue de l'Assemblée de Corse sur le contenu de ce point de discussion ?

À ringrazià vi.